

---

# PARLEMENT WALLON

SESSION 2014-2015

---

9 JANVIER 2015

## **PROJET DE DÉCRET**

**relatif aux implantations commerciales**

### **AMENDEMENT**

proposé par

MM. Evrard, Dodrimont, Jeholet et Mme Dock

# PROJET DE DÉCRET

## relatif aux implantations commerciales

### AMENDEMENT

L'article 115 du projet de décret relatif aux implantations commerciales est remplacé par ce qui suit :

« Art. 115. Le présent décret entre en vigueur à la date d'entrée en vigueur du décret formant le Code du Développement Territorial. ».

### JUSTIFICATION

Comme le préconise l'UVCW dans son avis sur le présent projet de décret, il est proposé une entrée en vigueur du présent décret en concomitance avec l'entrée en vigueur de la réforme du CWATUPE (le CoDT) prévue actuellement au 1<sup>er</sup> janvier 2015 mais reportée - via la DPR - au 1<sup>er</sup> juillet 2015.

Cette entrée en vigueur de manière concomitante permettra au présent texte de renvoyer aux seules dispositions du CoDT et non aux anciennes dispositions du CWATUPE devenues caduques suite à l'adoption du décret relatif au CoDT en date du 24 avril 2014.

Cette concomitance permettra une meilleure lisibilité de la norme.

Y. EVRARD

PH. DODRIMONT

P.-Y. JEHOLET

M. DOCK